

Informations conformément aux exigences du RGPD en matière de protection des données

Fiche d'information sur la protection des données MEB Holding AG, Obstgartenstrasse 7, 8006 Zurich (Suisse) – MEB Group

Informations selon le Règlement général sur la protection des données, conformément aux articles 13, 14 et 21 du Règlement général sur la protection des données (RGPD) ou **General Data Protection Regulation (GDPR)**.

Chers clients,
Chers intéressés,
Chers postulants,
Chers partenaires contractuels

Avec cette fiche d'information sur la protection des données, nous (les responsables) sommes heureux de vous informer, en tant que personne physique concernée résidant dans un état membre de l'Union européenne (UE) ou dans l'EEE, au sujet de la **collecte des données à caractère personnel auprès des personnes concernées** (art. 13 et 14 du RGPD) et de l'existence de votre **droit d'opposition** (art. 21 du RGPD).

En outre, cette fiche contient d'autres informations importantes pour les personnes physiques concernant le traitement des données à caractère personnel.

Vous trouverez des informations sur la transparence et la traçabilité du traitement des données dans notre déclaration de protection des données (disponible sur www.mebgroup.com).

Cette fiche d'information fait partie intégrante de notre déclaration de protection des données.

Table des matières

A. Remarques importantes	3
1 Coordonnées pour les questions et informations relatives à la protection de vos données personnelles	3
2 Sources et données utilisées	3
3 Finalité du traitement des données par le MEB Group et base légale	3
3.1 Pour l'exécution des obligations contractuelles (art. 6 par. 1 lettre b du RGPD)	3
3.2 Dans le cadre de l'équilibre des intérêts (art. 6 par. 1 lettre f du RGPD)	3
3.3 Sur la base des exigences légales (art. 6 par. 1 lettre c du RGPD)	4
3.4 Sur la base de votre consentement (art. 6 par. 1 lettre a du RGPD)	4
4 Informations sur les destinataires des données	4
5 Durée (délais) de stockage des données	5
6 Effacement programmé et blocage des données personnelles	5
7 Informations sur le transfert des données vers un pays tiers	5
8 Droits des personnes concernées en matière de protection des données selon le RGPD	5
8.1 Vue d'ensemble	5
8.2 Les droits en détail	6
9 Obligation de la personne concernée de fournir des données	9
B. Informations sur votre droit d'opposition en vertu de l'art. 21 du RGPD	9

A. Remarques importantes

1 Coordonnées pour les questions et informations relatives à la protection de vos données personnelles

MEB Holding AG, protection des données, Obstgartenstrasse 7, 8006 Zurich (Suisse)
Téléphone: +41 62 550 03 60; jours ouvrables entre 9 h 00 et 11 h 30 et 14 h 00 et 16 h 00
E-mail: datenschutz@mebgroup.ch

2 Sources et données utilisées

Nous traitons les données personnelles que vous nous communiquez dans le cadre de notre relation commerciale. De plus, dans la mesure où cela est nécessaire à la fourniture de nos services, nous traitons les données personnelles que nous avons légalement obtenues et que nous pouvons traiter à partir de sources publiquement accessibles (registres des débiteurs, cadastre, registres du commerce et des associations, presse, Internet) ou qui nous ont été transmises par d'autres tiers autorisés.

Les données individuelles pertinentes sont les données personnelles (nom, adresse et autres coordonnées, date et lieu de naissance, nationalité), les données justificatives (par exemple les données d'identification) et les données d'authentification (par exemple les spécimens de signature). Elles peuvent également inclure les données de commande, les données relatives à l'exécution de nos obligations contractuelles, les informations sur votre situation financière (par exemple des données de solvabilité), les documents (par exemple les comptes-rendus d'entretien), les données d'inscription, les données sur votre utilisation des médias que nous proposons (par exemple l'heure d'accès à nos sites web, applications ou newsletters, les pages ou articles sur lesquels vous avez cliqué) et d'autres données comparables aux catégories mentionnées.

3 Finalité du traitement des données par le MEB Group et base légale

Nous traitons les données personnelles sur la base des autorisations accordées et conformément aux dispositions légales en vigueur. Dans le domaine du droit relatif à la protection des données, il s'agit notamment de la Loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD) et du Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD).

3.1 Pour l'exécution des obligations contractuelles (art. 6 par. 1 lettre b du RGPD)

Le traitement des données personnelles (art. 4 n° 1 et n° 2 du RGPD) est effectué dans le cadre de l'exécution des prestations contractuelles individuelles (finalité commerciale) fournies par le MEB Group et il sert notamment à l'exécution ou à la préparation de nos contrats (mesures précontractuelles) avec vous, à l'exécution de vos commandes, ainsi qu'à toutes les activités nécessaires à l'exploitation commerciale et à l'administration du MEB Group.

Les finalités du traitement des données correspondent avant tout aux prestations spécifiques exigées par la personne concernée vis-à-vis du MEB Group.

3.2 Dans le cadre de l'équilibre des intérêts (art. 6 par. 1 lettre f du RGPD)

Nous traitons vos données au-delà de l'exécution réelle du contrat afin de préserver nos intérêts légitimes et ceux de tiers, à moins que vos intérêts pour la protection de vos données personnelles ne prévalent.

Exemple :

- Publicité, tant que vous ne vous êtes pas opposé à l'utilisation de vos données;
- Revendication de droits juridiques et défense en cas de litiges juridiques;
- Garantie de la sécurité et du fonctionnement informatiques de l'entreprise responsable;
- Mesures de sécurité des bâtiments et des systèmes (contrôle des accès par ex.);
- Mesures visant à garantir le droit de domicile;
- Vidéosurveillance, qui sert à la collecte de preuves dans les affaires pénales et donc à la protection des clients et des employés ainsi qu'à la défense du droit de domicile;
- Mesures pour la gestion des affaires et le développement des services (y compris, le cas échéant, le contrôle et l'optimisation des procédures pour l'analyse des besoins et le contact direct avec les clients)

3.3 Sur la base des exigences légales (art. 6 par. 1 lettre c du RGPD)

Si le MEB Group est soumis à une obligation légale exigeant le traitement de données à caractère personnel, par exemple pour l'exécution d'obligations fiscales, le traitement est justifié, pour les personnes (physiques) concernées domiciliées dans l'UE ou l'EEE, par l'article 6, par. 1 lettre c du RGPD.

3.4 Sur la base de votre consentement (art. 6 par. 1 lettre a du RGPD)

L'article 6, par. 1 lettre a du RGPD sert de base légale au MEB Group dans le cadre des processus de traitement pour lesquels nous demandons le consentement de la personne concernée (client ou partie intéressée domiciliée dans l'UE ou l'EEE) pour une finalité spécifique.

Si vous avez donné ou que vous nous donnez votre consentement pour le traitement des données personnelles à certaines fins, telles que l'analyse des données des clients ou des personnes intéressées à des fins de marketing, le traitement est légal sur la base de votre consentement. Vous pouvez révoquer votre consentement à tout moment. Ceci s'applique également à la révocation des déclarations de consentement qui nous ont été transmises indirectement avant l'entrée en vigueur du RGPD, c'est-à-dire avant le 25 mai 2018.

Veillez noter que la révocation ne prendra effet que pour l'avenir. Les traitements qui ont eu lieu avant la révocation ne sont pas affectés.

4 Informations sur les destinataires des données

Au sein du MEB Group, les personnes qui ont accès à vos données sont celles qui en ont besoin afin de remplir nos obligations contractuelles et légales ou qui ont un intérêt légitime, à condition que vos intérêts ne prévalent pas et que l'expéditeur dispose de sa propre base juridique pour la transmission des données. Les sous-traitants à qui nous faisons appel (art. 28 du RGPD) peuvent également recevoir des données à ces fins. Il s'agit d'entreprises appartenant notamment au secteur des services informatiques, de la logistique, des services d'impression, des télécommunications, du conseil, de la vente et du marketing. Pour le traitement, nous utilisons en revanche les portails électroniques de fournisseurs tiers, c'est-à-dire des logiciels développés à l'extérieur.

En ce qui concerne les autres transferts de données à des destinataires extérieurs au MEB Group, il convient tout d'abord de noter que nous sommes tenus de respecter la confidentialité sur tous les faits et appréciations des clients dont nous avons connaissance (secret commercial au sens de l'art. 162 du Code pénal suisse). Nous ne pouvons divulguer des informations vous concernant que si la loi l'exige ou s'il existe un motif suffisant pour le faire, si vous avez donné votre consentement ou si nous sommes autorisés à fournir ces informations de toute

autre manière. Dans ces conditions, les destinataires des données à caractère personnel peuvent être, par exemple: les autorités publiques.

Les autres destinataires des données peuvent être les organismes pour lesquels vous avez donné votre consentement au transfert des données.

5 Durée (délais) de stockage des données

Nous traitons et enregistrons vos données personnelles dans la limite de ce qui est nécessaire et pour la durée de notre relation d'affaires, ce qui inclut également, par exemple, la création et l'exécution d'un contrat.

De plus, nous sommes soumis à diverses obligations relatives à la conservation et à la documentation. En principe, pour le MEB Group, domicilié à Zurich (Suisse), les délais de conservation légaux s'appliquent, en particulier ceux du Code suisse des obligations (CO) conformément à l'art. 958f CO en lien avec les art. 127 ss. CO (principe: période de conservation de dix ans). Ces derniers peuvent également être substitués par des délais de conservation plus courts spécifiés en interne par le MEB Group et ne sont alors pas directement compris dans les périodes légales.

6 Effacement programmé et blocage des données personnelles

Le responsable du traitement traite et stocke les données à caractère personnel de la personne concernée uniquement pendant le temps nécessaire pour atteindre l'objectif de l'enregistrement des données ou dans la mesure prévue par les législateurs européens ou par un autre organisme législatif ou réglementaire auquel le responsable du traitement est soumis.

Si la finalité de l'enregistrement cesse de s'appliquer ou si une période de conservation ou de stockage prescrite par l'autorité européenne des règlements et des directives ou par un autre organisme législatif ou réglementaire compétent expire, les données personnelles sont systématiquement bloquées ou effacées conformément aux dispositions légales.

7 Informations sur le transfert des données vers un pays tiers

Pour les clients résidant dans un état membre de l'UE ou dans l'EEE : les données sont transmises à des pays tiers (pays en dehors de l'Espace économique européen - EEE ; par ex. la Suisse), conformément à l'article 44 ss. du RGPD, pour l'exécution de vos commandes avec MEB Holding AG (siège à CH-8006 Zurich) ou l'une de ses sociétés basées en Suisse, à condition que le transfert de données soit requis ou prévu par la loi ou que vous ayez donné votre accord.

8 Droits des personnes concernées en matière de protection des données selon le RGPD

8.1 Vue d'ensemble

Toute personne concernée ayant un lien juridique avec le RGPD possède

- un **droit à la confirmation et/ou droit d'accès** selon l'art. 15 du RGPD;
- un **droit de rectification** selon l'art. 16 du RGPD;
- un **droit à l'effacement** («droit à l'oubli») selon l'art. 17 du RGPD;
- un **droit à la limitation du traitement** selon l'art. 18 du RGPD et
- un **droit au transfert des données** selon l'art. 20 du RGPD (transfert technique des données de la personne concernée directement d'un responsable à un autre responsable).

Dans le cas du **droit d'accès** et du **droit à l'effacement**, les **restrictions** prévues au § 34 de la Loi fédérale sur la protection des données s'appliquent en particulier aux clients ou aux personnes intéressées domiciliés en Allemagne. Ces restrictions impliquent que la personne responsable peut refuser de divulguer à la personne concernée des informations sur l'origine et les destinataires des données si l'intérêt pour la protection des secrets commerciaux prévaut sur l'intérêt à l'information de la personne concernée.

Une autre restriction pour les clients ou les personnes intéressées domiciliées en Allemagne existe conformément au § 35 de la Loi fédérale sur la protection des données: d'après celle-ci, l'effacement est remplacé par un blocage si la suppression est empêchée par des délais de conservation légaux, statutaires ou contractuels ou s'il y a des raisons de penser que la suppression porterait atteinte aux intérêts légitimes de la personne concernée.

De plus, la personne concernée dispose d'un **droit de recours auprès d'une autorité de contrôle de la protection des données** (art. 77 du RGPD; pour les clients ou les parties intéressées en Allemagne, en lien avec le § 19 de la Loi fédérale sur la protection des données).

8.2 Les droits en détail

8.2.1 Droit à la confirmation

Toute personne concernée a le droit, conféré par le législateur européen des directives et règlements, d'exiger du responsable du traitement qu'il confirme si des données à caractère personnel la concernant font l'objet d'un traitement. Si une personne concernée souhaite exercer ce droit de confirmation, elle peut à tout moment prendre contact avec un employé du responsable du traitement.

8.2.2 Droit d'information

Toute personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit, accordé par le législateur européen des directives et règlements, d'obtenir à tout moment et gratuitement du responsable du traitement, des informations relatives aux données à caractère personnel la concernant et une copie de ces informations. En outre, le régulateur européen a accordé à la personne concernée, le droit d'accès aux informations suivantes:

- les finalités du traitement
- les catégories de données à caractère personnel concernées
- les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ou les organisations internationales;
- lorsque cela est possible, la durée de conservation des données à caractère personnel envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée;
- l'existence du droit de demander au responsable du traitement la rectification ou l'effacement de données à caractère personnel, ou une limitation du traitement des données à caractère personnel relatives à la personne concernée, ou du droit de s'opposer à ce traitement;
- l'existence d'un droit de recours auprès d'une autorité de contrôle
- si les données personnelles ne sont pas collectées auprès de la personne concernée: toutes les informations disponibles sur l'origine des données;
- l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, visée à l'article 22, par. 1 et 4 du RGPD et, au moins en pareils cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée.

En outre, la personne concernée a le droit d'être informée si des données à caractère personnel ont été transférées à un pays tiers ou à une organisation internationale. Si tel est le cas, la personne concernée a également le droit d'obtenir des informations sur les garanties appropriées dans le cadre du transfert.

Si une personne concernée souhaite exercer ce droit d'information, elle peut à tout moment prendre contact avec un employé du responsable du traitement.

8.2.3 Droit de rectification

Toute personne faisant l'objet d'un traitement de données à caractère personnel a le droit, accordé par le législateur européen des directives et règlements, de demander la correction immédiate des données à caractère personnel inexactes la concernant. En outre, compte tenu des finalités du traitement, la personne concernée a le droit de demander que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris au moyen d'une déclaration complémentaire.

Si une personne concernée souhaite exercer ce droit de rectification, elle peut à tout moment s'adresser à un employé du responsable du traitement.

8.2.4 Droit à l'effacement (droit à l'oubli)

Toute personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit, accordé par le législateur européen des directives et règlements, d'obtenir du responsable du traitement l'effacement, dans les meilleurs délais, des données à caractère personnel la concernant, pour autant que l'une des raisons suivantes s'applique et dans la mesure où le traitement n'est pas nécessaire:

- Les données personnelles ont été collectées ou traitées à des fins pour lesquelles elles ne sont plus nécessaires.
- La personne concernée révoque le consentement sur lequel est fondé le traitement, conformément à l'article 6, paragr. 1 lettre a du RGPD, ou à l'article 9, par. 2 lettre a du RGPD et il n'existe pas d'autre base juridique du traitement.
- La personne concernée s'oppose au traitement en vertu de l'article 21, par. 1 du RGPD et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ou la personne concernée s'oppose au traitement en vertu de l'article 21, par. 2 du RGPD.
- Les données à caractère personnel ont été traitées de manière illégale.
- La suppression de données à caractère personnel est nécessaire pour satisfaire à une obligation légale en vertu du droit de l'Union ou du droit des États membres auquel le responsable du traitement est soumis.
- Les données personnelles ont été collectées dans le cadre de l'offre de services de la société de l'information conformément à l'art. 8, par. 1 du RGPD.

Si l'une des raisons susmentionnées s'applique et qu'une personne concernée souhaite que ses données personnelles stockées par le MEB Group soient effacées, elle peut contacter à tout moment le responsable du traitement des données.

L'employé du MEB Group veillera à ce que la demande de suppression soit immédiatement respectée dans le cadre de la procédure légale.

Si les données personnelles ont été rendues publiques par le MEB Group et que notre société est responsable de les effacer en vertu de l'art. 17 par. 1 du RGPD, le MEB Group prendra les mesures appropriées, compte tenu des technologies disponibles et des coûts de mise en œuvre, y compris d'ordre technique, pour informer les responsables du traitement qui traitent ces données à caractère personnel que la personne concernée a demandé l'effacement par ces responsables du traitement de tout lien vers ces données à caractère personnel

ou de toute copie ou reproduction de celles-ci. Le MEB Group prendra les dispositions nécessaires dans chaque cas particulier.

8.2.5 Droit à la limitation du traitement

Toute personne concernée par le traitement des données à caractère personnel a le droit, accordé par le législateur européen des directives et règlements, d'exiger du responsable du traitement la limitation du traitement lorsque l'un des éléments suivants s'applique:

- L'exactitude des données à caractère personnel est contestée par la personne concernée pendant une période permettant au responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel.
- Le traitement est illicite, la personne concernée refuse l'effacement des données personnelles et demande plutôt que leur utilisation soit limitée.
- Le responsable du traitement n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement, mais elles sont encore nécessaires à la personne concernée pour faire valoir, exercer ou défendre ses droits.
- La personne concernée s'est opposée au traitement en vertu de l'article 21, par. 1 du RGPD et il n'a pas encore été déterminé si les intérêts légitimes du responsable du traitement prévalent sur ceux de la personne concernée.

Si l'une des conditions ci-dessus est remplie et qu'une personne concernée souhaite demander la limitation des données personnelles stockées par le MEB Group, elle peut contacter à tout moment le responsable du traitement. Le MEB Group fera le nécessaire pour limiter le traitement.

8.2.6 Droit au transfert des données

Toute personne concernée a le droit, accordé par le législateur européen, de recevoir les données à caractère personnel la concernant qu'elle a fournies à un responsable du traitement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Elle a également le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que le responsable du traitement auquel les données à caractère personnel ont été communiquées ne s'y oppose, à condition que le traitement soit fondé sur le consentement en application de l'art. 6 par. 1 lettre a du RGPD, ou à l'article 9, par. 2 lettre a du RGPD ou sur un contrat conformément à l'art. 6 par. 1 lettre b du RGPD et que le traitement soit effectué au moyen de procédures automatisées, sauf lorsque le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou dans l'exercice de l'autorité officielle conférée au responsable du traitement.

De plus, lorsque la personne concernée exerce son droit de transfert des données conformément à l'art. 20 par. 1 du RGPD, elle a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel soient transmises directement d'un responsable du traitement à un autre, à condition que cela soit techniquement possible et que cela ne porte pas atteinte aux droits et libertés d'autrui.

Afin de faire valoir son droit de transfert des données, la personne concernée peut à tout moment s'adresser au MEB Group.

8.2.7 Droit d'opposition

Toute personne concernée par le traitement de données à caractère personnel a le droit, accordé par l'autorité européenne des directives et des règlements pour des raisons résultant de sa situation particulière, de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel la concernant en vertu de l'article 6 par. 1 lettre e ou f du RGPD.

Le MEB Group ne traitera plus de données personnelles en cas d'opposition, sauf si nous pouvons prouver que des motifs légitimes et impérieux pour le traitement prévalent sur les intérêts, droits et libertés de la personne concernée, ou si le traitement sert à faire valoir, exercer ou défendre des droits légaux.

Si des sociétés du MEB Group traitent des données personnelles à des fins de prospection directe, la personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel la concernant pour de telles fins publicitaires. Si la personne concernée s'oppose au traitement de la société du MEB Group à des fins de prospection directe, la société ne traitera plus les données personnelles à ces fins.

En outre, la personne concernée a le droit, pour des raisons découlant de sa situation particulière, de s'opposer au traitement par le MEB Group des données personnelles la concernant à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques, conformément à l'art. 89 par. 1 du RGPD, à moins que ce traitement ne soit nécessaire pour remplir une mission d'intérêt public.

Pour exercer son droit d'opposition, la personne concernée peut s'adresser directement au MEB Group. La personne concernée est également libre d'exercer son droit d'opposition en ce qui concerne l'utilisation des services de la société de l'information au moyen de procédures automatisées utilisant des spécifications techniques, nonobstant la directive 2002/58/CE.

8.2.8 Droit de révoquer le consentement relatif à la protection des données

Toute personne concernée par le traitement des données à caractère personnel a le droit, accordé par le législateur européen des directives et règlements, de révoquer à tout moment le consentement au traitement des données à caractère personnel.

Si la personne concernée souhaite exercer son droit de révoquer son consentement, elle peut contacter un employé du responsable du traitement à tout moment.

9 Obligation de la personne concernée de fournir des données

Dans le cadre de notre relation commerciale, vous devez fournir uniquement les données personnelles nécessaires à l'établissement, à l'exécution et à la cessation d'une relation commerciale ou que nous sommes légalement tenus de collecter. Sans ces données, nous devons généralement refuser la conclusion du contrat ou l'exécution de la commande, nous ne serons plus en mesure d'exécuter un contrat existant et nous devons y mettre fin le cas échéant.

B. Informations sur votre droit d'opposition en vertu de l'art. 21 du RGPD

1. Vous avez le droit, pour des raisons découlant de votre situation particulière, de vous **opposer** à tout moment au traitement des données à caractère personnel vous concernant en vertu de l'article 6 par. 1 lettre e du RGPD (traitement nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public) ou de l'article 6 par. 1 lettre f du RGPD (traitement nécessaire aux fins des intérêts légitimes).
Si vous exercez votre droit d'opposition, nous ne traiterons plus vos données personnelles, sauf si nous pouvons prouver que le traitement est justifié par des raisons impérieuses qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés ou si le traitement sert à faire valoir, exercer ou défendre des droits.
2. Dans certains cas, nous traitons vos données personnelles à des fins de prospection directe. Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement des données personnelles vous concernant par la société du MEB Group à des fins publicitaires.

Si vous vous opposez au traitement par une société du MEB Group à des fins de prospection directe, cette société n'utilisera plus vos données personnelles à ces fins.

Dernière mise à jour le 25 mai 2018

25/05/2018

MEB Holding AG | Obstgartenstrasse 7 | CH- 8006 Zürich | www.mebgroup.com